

AR PREFECTURE

016-211601687-20161130-20161101DCCAS-DE  
Regu le 02/12/2016

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CCAS

Nombre de conseillers :

L'an deux mil seize

En exercice : 9

Le 30 novembre à 18 heures 30

Présents : 6

Le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de JAULDES

Votants : 6

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de MME SAVIN Isabelle, Vice-Présidente.

Date de la convocation du Conseil d'Administration: 17 novembre 2016

**PRESENTS :** MMES BOISSIER DESCOMBES – LAPEYRONNIE – MOUNIER – SAVIN

MM. DESCLIDES – GONZALEZ

**EXCUSÉS :** MME PÉNIGAUD – MM SAVIN – YOU

Mme BOISSIER DESCOMBES a été nommée secrétaire.

**2016-11-01 D**

**OBJET : Avis sur les impayés de factures d'eau**

Madame la Vice-Président expose au Conseil d'Administration que Véolia eau a attribué à la commune un montant de 100 € au titre des chèques-eau pour 2016 et qu'il a été informé d'un reliquat de 50 € pour 2015.

Véolia eau ayant fourni un tableau récapitulatif des impayés 2016 pour la commune de Jauldes, Madame la Vice-Présidente propose au Conseil d'Administration d'étudier la situation de chaque personne ayant des impayés d'eau et d'aider les personnes en fonction de leurs situations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Administration, accepte à l'unanimité, d'attribuer les chèques-eau en fonction des besoins des familles et donne mandat à Monsieur le Président pour signer les documents s'y afférant.

Fait à Jauldes, le 1<sup>er</sup> décembre 2016

**La Vice-Présidente**  
**Isabelle SAVIN**

